

Lachine, le 3 juillet 2020

À: Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement de Lachine

Cc: Micheline Rouleau, Michèle Flannery, Julie-Pascale Provost, Younes Boukala

Objet: Suite à la rencontre du 30 juin 2020

Mme Vodanovic,

Cette lettre a été écrite dans les jours suivant notre rencontre du 30 juin, mais était **dans l'attente d'un document que vous deviez nous faire parvenir**. Vous deviez nous envoyer le compte rendu de la rencontre et ainsi justifier la présence de votre secrétaire qui assurait la prise de notes. Un mois plus tard, ce compte rendu ne nous a jamais été partagé malgré nos rappels. **Svp nous envoyer ces notes dès maintenant**.

Plusieurs **rectifications de faits sont nécessaires**, ce qui explique l'importance de cette lettre. Nous vous avons écrit le 17 juin pour souligner un problème avec l'administration de l'arrondissement. Nous demandions votre appui afin que cesse l'intimidation et le harcèlement subit par le CNL de la part de l'arrondissement. **Suite à la rencontre du 30 juin et à votre comportement à notre endroit, le problème s'est accru**. Je dois vous demander de formuler des excuses pour avoir abusé du temps et de la bonne foi du CA du CNL, et pour avoir hurlé envers nous lors de cette rencontre. **Ceci est, à notre avis, totalement inacceptable**.

Vous avez initialement invité le CA du CNL à rencontrer votre directrice d'arrondissement et vous-même. Dans l'invitation calendrier, il n'y avait pas 2 mais 6 personnes représentant l'arrondissement. En soirée, la veille de la rencontre, nous avons reçu une seconde invitation calendrier avec l'ajout de votre ancien directeur d'arrondissement qui ne travaillait plus pour Lachine. Je vous ai communiqué à 2 reprises que nous avons déjà eu des rencontres avec l'administration, mais sans succès. Toutes ces présences n'étaient pas souhaitées. Votre insistance à sa présence a été perçue comme de **l'intimidation envers le CA du CNL**.

Avant **la rencontre**, je vous ai demandé à trois reprises le sujet de la rencontre et à chaque fois vous m'avez mentionné que c'était "**pour partager (avec le CNL) et travailler dans l'ouverture**":

- Partage: il n'y avait **aucun partage**, l'arrondissement a enlevé au CNL toutes ses heures de piscine, forçant ainsi sa fermeture;
- Ouverture: il n'y avait **aucune ouverture** car toutes les décisions avaient déjà été prises. La lettre remise en fin de rencontre était déjà écrite et imprimée. De plus, vous avez ouvert la rencontre par une attaque envers le CNL comme si nous étions en procès.

Il a été difficile de s'entendre sur un point de départ car vous avez insisté pour dire que vous (l'arrondissement) n'aviez pas enlevé d'heures de piscine au CNL et que c'était de la faute du Collège Ste-Anne. **À 4 reprises**, à ma question à savoir si le CNL avait encore de

quelconques heures de piscine, **vous avez mentionné en montant le ton jusqu'à hurler que c'était le Collège Ste-Anne qui était responsable, jusqu'à ce que votre ancien directeur d'arrondissement prenne la parole pour dire: "on va dire les vraies choses, vous (le CNL) n'avez plus d'heures de piscine"**. Nous avons trouvé désolant que vous ne puissiez pas simplement admettre d'entrée de jeu les conséquences de vos décisions et simplement dire la vérité.

Vous avez ensuite passé le CNL en interrogatoire à savoir pourquoi nous avons mis en-ligne un sondage/pétition auprès de nos membres. La réponse était simplement pour obtenir le support de nos membres et anciens membres (non-membres actuels) pour le maintien du CNL. Nous avons obtenu plus de 500 signatures, alors nous croyons qu'il était très justifié que ceci ait lieu. Vous nous avez ensuite accusé d'avoir laissé croire aux citoyens que toutes les activités aquatiques de Lachine cesseraient. La réponse était simplement que nous ne sommes pas responsables des interprétations car rien en ce sens n'était écrit. Ironiquement, votre collègue Michèle Flannery a poursuivi l'interrogatoire en nous lisant un extrait de notre sondage/pétition:

"NATATION et activités AQUATIQUES Lachine: votre SUPPORT est nécessaire pour le MAINTIEN de ces activités offertes aux citoyens"

et nous a aussitôt accusé d'avoir fait un appel à tous les citoyens et pas seulement à nos membres (rien ne l'interdit) en lien avec toute activité aquatique. Cependant, l'ironie ici est que Mme Flannery n'a pas lu la fin de la phrase qui contenait:

"par le CNL",

alors que le CNL est "accusé" d'avoir "laissé croire" alors qu'il ne s'agit que d'un problème d'interprétation et/ou mauvaise lecture. Alors, 2 explications possibles:

1. Mme Flannery a intentionnellement pas mentionné "par le CNL" pour pouvoir accuser (injustement) le CNL: ce qui serait de la mauvaise foi de la part de l'arrondissement;
2. Mme Flannery a simplement mal lu et ainsi mal interprété la phrase en oubliant le "par le CNL": répondant ainsi à sa propre question à savoir si quelqu'un pouvait lui-même faire une erreur de lecture/interprétation et non pas prêter une mauvaise intention au CNL;

Dans le même sens, **vous étiez vraiment mécontente** que des gens aient débattu du sujet sur Facebook et vous ont par la suite contacté. Après vérifications, **le seul endroit** où nous avons publié notre sondage/pétition était sur **notre propre page Facebook**. Par ailleurs, rien nous interdisait de le publier à d'autres endroits. Vous avez été vous-même, **Mme Vodanovic, la première et la seule à faire autant de commentaires sur la page Facebook du CNL**. Le CNL compte 247 "followers" et vous en comptez 3121. Vous avez ainsi contribué à répandre l'information à d'autres Lachinois.

Nous trouvons vraiment dommage que **votre seul désir de nous rencontrer soit survenu après que vous ayez pris vos décisions**. Vous ne nous avez jamais consulté et n'avez jamais consulté les citoyens concernés.

Dans la lettre du CNL datée du 18 juin, il a été indiqué que 2 documents de l'arrondissement étaient **basés sur de fausses allégations, et étaient ainsi de faux documents**. L'utilisation ou la simple référence à ceux-ci constitue un usage de faux documents, aussi grave que la fabrication de ceux-ci. Lors de la rencontre, vous avez fait référence à ces deux documents. De plus, les personnes présentes à la rencontre n'étaient pas sous la confidentialité de notre lettre du 18 juin. Lors de la rencontre, en plus de l'usage de faux documents, **vous avez hurlé de nouveau en accusant le CNL d'être fautif**. J'ai dû vous rappeler à l'ordre plus de 3x pour que cette esclandre émotionnelle cesse en vous demandant de m'envoyer par écrit vos propos accusatoires. Nous n'avons rien reçu à ce jour.

En parlant à différents organismes Lachinois, plusieurs d'entre eux ont dit avoir vécu des événements récents similaires de votre part. Il est inadmissible qu'une mairesse ait l'habitude de crier auprès de ses collaborateurs, que pouvez-vous faire pour que ces comportements cessent?

En fin de rencontre, vous avez mentionné à plusieurs reprises qu'il était dommage qu'on en arrive là (fermeture forcée du CNL), pour un organisme qui a de **90% à 100% de taux de satisfaction**. Pourtant, tout ceci est le fruit de **vos décisions unilatérales**, que vous avez prises **sans connaissance globale du dossier, et sans aucune ouverture à revenir sur votre décision en meilleure connaissance de cause**.

Vous avez été mis au courant officiellement il y a plus d'un mois, et votre directeur d'arrondissement aurait dû en discuter avec vous **il y a plus de 7 mois** (décembre 2019), que la **prise de plainte au bureau du citoyen était défailante**. Nous avons un client qui s'y est présenté pour y formuler une plainte, mais rien n'a été enregistré. Un **post-it avec un numéro de téléphone** lui a remis. Qu'avez-vous mis en place pour résoudre ce problème? Ce service est essentiel à une saine gestion et propre au respect dû aux citoyens.

Vous n'êtes pas sans savoir que la conseillère Julie-Pascale Provost est ma conjointe. Je tiens à le réitérer afin de dissoudre toute apparence de conflit d'intérêt, bien que celle-ci ait déjà divulgué le tout en conseil de ville. J'ai fais de même avec le conseil d'administration du CNL.

Recevez, madame, nos salutations les meilleures.



Jean-Luc Trépanier
Président, Club de Natation Lachine

=====

A N N E X E à la lettre
Quelques commentaires extraits de notre sondage/pétition
qui a obtenu 500+ signatures

On aime CNL et on veut le protéger! Lachine a besoin de tel service! Il est très bien organisé, facile à s'inscrire, beaucoup de possibilités pour tous les groupes d'âge! On a besoin de camps de jour pour la semaine de relâche, de cours de natation, également que les autres ont besoin des autres activités pour les enfants et pour les adultes! Le service de Ville de Montréal n'est pas suffisant pour Lachine! Il est presque impossible d'effectuer l'inscription, il n'y a pas assez de places, etc. On veut que CNL continue son travail!

Il est inacceptable de vouloir résilier vos services

Les cours de natation pour enfants du club sont plus adaptés à mes besoins que ceux offerts par la ville, notamment en termes d'horaire.

Depuis mon plus jeune âge, j'ai eu la chance de faire partie de la famille du CNL. Ce club n'est pas simplement un endroit où l'on pratique la natation, c'est un refuge et un endroit permettant le développement personnelle tant des jeunes que des moins jeunes. D'imaginer que l'expérience inoubliable que j'ai eu la chance de vivre ne soit plus accessible aux autres m'est inimaginable. Non seulement le club permet d'offrir la possibilité aux Lachinois de découvrir et de s'épanouir dans un sport, mais il permet de rendre accessible des activités aquatiques aux familles plus défavorisées.

La ville de Montréal se dit prôner l'inclusivité, la santé et le développement de sa collectivité. À mon avis, de mettre fin au mandat du CNL va en l'encontre des valeurs que la ville souhaite mettre en valeur.

J'ai un enfant autiste ,depuis qu'il pratique des cours de natation avec Club Lachine beaucoup d'amélioration sont perçus dans son entourage scolaire et familiale et ça sera un grand dommage pour nous parents J'espère mon cris de coeur sera pris en considération.

Je souhaite vraiment que le club de natation maintienne leurs activité. Ils sont très bien organisés. Des gens de partout viennent au club de natation de Lachine pour venir faire les cours les moniteurs sont incroyable. J'adore travailler pour ceux-ci.

Le CNL permet de combler l'offre absente en natation municipale. Les cours y sont de très bonnes qualités et l'équipe de moniteurs est super. Les cours offerts toutes une large plage d'âge.

C'est le meilleur service de natation que j'ai eu. De loin supérieur à d'autres cours. J'ai rencontré plusieurs parents qui ont passé le même commentaire. Avant la natation était un fardeau pour ma fille. Maintenant elle veut faire de la compétition. Je veux inscrire mon fils à la prochaine session!

Svp me tenir au courant de la suite, j'adore venir m'entraîner avec vous!

Good classes, very reasonable prices, **good value, provides employment for students, good social activity** and the only option for pool activities in the fall, winter and spring in Lachine.

Je suis inscrit aux activités d'aquaforme depuis plusieurs années et je suis **très satisfait du travail effectué par Simon Jetté et son équipe**. Merci beaucoup.

Les club de natation Lachine offre des programmes diversifiés pour plusieurs familles dont ils ne possèdent pas nécessairement les moyens pour faire d'autres sports. Ce club permet autant aux **jeunes enfants**, mais **aussi aux adultes** de se divertir **peu importe leur situation financière**. La fermeture de ce club pourrait engendrer plus de conséquences qu'on le penserait, car l'activité physique est essentiel pour la vie humaine.

Bonne chance dans cette démarche! **Vous offrez un excellent service**.

Simon est excellent, il a même donné des cours personnalisés à ma fille!! quelle association pourrait faire ca en 2020??

Le camp de relâche est très apprécié de mes enfants.

J'ai commencer à nager avec CNL en 2014 et cette année même, je nageais encore avec CNL dans le groupe senior. C'est le seul organisme à Lachine qui offre des services d'entraînements en piscine pour adultes! Pour moi, c'est inconcevable que ce service soit retiré aux citoyens! De plus, CNL offre plusieurs formations ainsi que plusieurs requalifications... **De nombreux sauveteurs et moniteurs habitant à l'arrondissement de Lachine s'inscrivent à ces cours**. Cela est très facilitant quant au déplacement des jeunes. Je souhaite de tout coeur que l'organisme ne ferme pas!!

Je suis **extrêmement déçue de savoir les décisions de la Ville**. Il n'y a pas presque des activités à offrir aux enfants et aux adultes à Lachine... laissez-moi savoir s'il y a d'autres façons de vous aider...

Le club est non seulement une **place de travail pour plusieurs**, c'est aussi un établissement sportif accessible pour les jeunes de l'arrondissement. Je connais beaucoup de parents qui trouvent crucial le fait que leur jeunes savent nager et qu'ils soient en forme et en santé. Fermer le club c'est enlever l'opportunité aux jeunes, tout comme aux adultes de pratiquer la natation durant la semaine. Les **services que celui-ci offrent est sans pareil à Lachine avec l'aquaforme et les équipes**. CNL est une famille.

je suis contre la fermeture du club de natation lachine car elle aide mes enfants à apprendre à nager. C'est le seul club que j'ai trouvé à lachine pour inscrire mes enfants durant l'année scolaire. **L'équipe et très accueillante** et depuis que mes enfants y vont, ils sont très satisfait. Merci

Il est important pour une société de maintenir des programmes qui donnent de la discipline et un moment aux jeunes pour faire du sport en groupe. De plus, **les formations de premiers soins et de surveillance de milieux aquatiques** sont nécessaires pour sauver des vies et permettre aux clients de profiter de nos belles installations intérieures/extérieures dans un climat de plus en plus chaud.

Cours **abordables** et horaires **flexibles**

Cette **décision est injuste envers tous les citoyens** Lachinois

Vos cours, services sont super appréciés. Ils sont de qualité et **mes enfants ont préférés de loin vos services que les cours classiques**. De plus, ils augmentent par le fait même l'accessibilité aux cours de natation très limité.

Les activités offertes par le CNL sont très important et requises pour tous les citoyens de Lachine et environs. **Ce serait une très mauvaise décision de la ville. Surtout en campagne électorale de 2021!**
